

CERTIFICAT DE DEBUT D'AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Michel GROS, Maire de la commune de La Roquebrussanne, atteste que l'avis d'ouverture d'enquête publique concernant la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme a bien été affiché en mairie ainsi qu'aux emplacements habituellement réservés à cet effet le **15/11/2021**.

FAIT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT LE 16/11/2021

LE MAIRE

Par délégation du Màir A Mn S C. VIDAL Adj. a l'urbanisme

MICHEL GRO